



**OFDIG**

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre



# État de lieu des données internationales sur les inégalités de genre dans le développement international

Zora Ait El Machkouri

Caterine Bourassa-Dansereau

Marie Langevin

**Cahier de recherche, No 01-2022**



# OFDIG

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre

## **Mention légale**

*Le contenu de ce cahier de recherche n'engage que ses auteurs·rices*

Cahier de recherche OFDIG no 01-2022

«État de lieu des données internationales sur les inégalités de genre dans le développement inclusif» Zora Ait El Machkouri, Catherine Bourassa-Dansereau et Marie Langevin

ISBN : 978-2-9821216-0-7

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022



# OFDIG

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre

## Notes sur les autrices

### **Zora Ait El Machkouri** (OFDIG, Canada)

Doctorante en Communication à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et fondatrice du magazine international *Sans Frontières*, Zora Ait El Machkouri est également journaliste et auxiliaire de recherche auprès de l'OFDIG et de l'École des médias. Ses intérêts portent, entre autres, sur la médiatisation de l'altérité issue du Sud global dans l'information internationale du Nord global, sur les relations internationales, l'humanitaire, les études en journalisme et les études féministes.

### **Caterine Bourassa-Dansereau** (OFDIG, Canada)

Caterine Bourassa-Dansereau est professeure au département de communication sociale et publique de l'UQAM. Elle est titulaire d'un doctorat en communication (spécialisation en communication interculturelle) et d'une concentration en études féministes. Elle est membre du Groupe d'études et de recherche axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII) dont elle a été codirectrice de 2016 à 2019, de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et du Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Ses intérêts de recherche portent sur les enjeux liés à la communication interculturelle, la communication interpersonnelle et les approches féministes. Elle a mené plusieurs recherches collaboratives avec des femmes et groupes de femmes au cours des dernières années (par exemple sur la représentation médiatique des femmes en politique municipale, les pratiques intersectionnelles des groupes communautaires à Montréal et les usages des réseaux socionumériques dans le parcours d'exploitation sexuelle de jeunes filles mineures) et dirige présentement un projet de recherche intitulé *Intervention interculturelle auprès des femmes immigrantes et réfugiées au Québec : quelle place, quels apports des approches féministes dans les pratiques d'intervention?* à titre de chercheure principale (Subvention CRSH)

### **Marie Langevin** (OFDIG, Canada)

Marie Langevin est professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'Université du Québec à Montréal. Elle est membre du conseil exécutif de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et membre associée au Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES). Titulaire d'un doctorat en études politiques, ses recherches se situent dans les champs de l'économie politique et des études critiques de développement. Ses projets s'intéressent au processus de financiarisation et à l'articulation entre le social, la science et

la technologie, en particulier dans le domaine des produits et services financiers. Elle travaille actuellement sur le secteur Fintech, l'inclusion financière et la finance marginale et la philanthropie. Elle étudie également les dynamiques de développement économique régional au Québec, en particulier le rôle des pratiques de finance sociale.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<i>De la nécessité des données sur le DIG: les inégalités persistantes et aggravées .....</i>	<i>8</i>
<i>Point de vue situé sur le genre .....</i>	<i>10</i>
<b>1. Démarche méthodologique et cadre conceptuel .....</b>	<b>11</b>
<i>1.1. Méthodologie.....</i>	<i>12</i>
<i>1.2. Cadre conceptuel et terminologie .....</i>	<i>14</i>
<b>2. Les sources de données disponibles sur le développement inclusif et le genre .....</b>	<b>18</b>
<i>2.1. Les types d'indices et d'indicateurs rencontrés .....</i>	<i>18</i>
<i>2.1. L'utilisation des indices de genre dans les rapports des organisations .....</i>	<i>21</i>
<b>3. Caractéristiques et limites des données internationales .....</b>	<b>24</b>
<i>3.1. Caractéristiques des études répertoriées et des indices utilisés .....</i>	<i>25</i>
<i>3.2. Manques identifiés dans les données étudiées .....</i>	<i>26</i>
<b>4. Tendances globales des inégalités selon les milieux spécifiés .....</b>	<b>31</b>
<i>4.1. Milieux choisis par l'OFDIG : pertinence et interrelations .....</i>	<i>31</i>
<i>4.2. Panorama des inégalités dans les trois secteurs clés de l'OFDIG .....</i>	<i>32</i>
<i>4.3. Les amplificateurs d'inégalités de genre .....</i>	<i>36</i>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>44</b>

## RÉSUMÉ

Ce cahier présente un premier état des lieux du développement inclusif par le genre (DIG) et brosse le portrait des sources de données internationales et institutionnelles existantes et accessibles au sujet du développement inclusif afin d'outiller l'Observatoire et de soutenir ses partenaires dans leur volonté de se saisir de cette problématique de l'égalité et de participer concrètement aux défis qui en découlent. En répertoriant les sources de données existantes, en analysant leurs caractéristiques et leurs lacunes ainsi qu'en identifiant les angles morts dans la couverture des dimensions inégalitaires persistantes au sein des secteurs clés du DIG (milieux économiques, systèmes éducatifs, domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche), nous cernons des enjeux qui sont au cœur de la mission de l'Observatoire.

**Mots clés :** Inégalités de genre, données, indicateurs, statistiques, développement inclusif, genre

## INTRODUCTION

La communauté internationale a souscrit, dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), à la fois, au quatrième objectif, qui vise à « [a]ssurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (Nations unies, 2022a), et au cinquième objectif qui promet de « [p]arvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (Nations unies, 2022b). L'agence des Nations unies, spécialisée dans le développement industriel, affirme qu'il est « largement admis, sur la base de données solides » que la participation égale des femmes et des hommes sur un plan politique, social, éducatif, économique et culturel est « une voie directe vers l'élimination de la pauvreté et le développement durable et inclusif » dans le monde (ONUUDI, 2019, p. 3). Le gouvernement du Canada mentionne, à travers sa Politique d'aide internationale, qu'il aspire à éliminer la pauvreté et à bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère et « croit fermement que promouvoir l'égalité des genres et renforcer le pouvoir des femmes et des filles est le moyen le plus efficace pour atteindre cet objectif » (AMC 2017, p. 8). Or, bien que de nombreuses organisations internationales et acteurs étatiques s'accordent sur ce diagnostic et soulignent l'urgence d'agir, les inégalités et les discriminations envers les femmes et les filles persistent, que ce soit dans la sphère privée ou publique.

L'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) s'inscrit dans cette problématique. Sa mission est de favoriser, à l'échelle internationale, l'égalité femmes-hommes (FH) et d'accroître l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes et des filles dans trois secteurs cruciaux du développement inclusif par le genre (DIG) : les milieux économiques, les systèmes éducatifs et le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans cet esprit, ce cahier de recherche présente un premier état des lieux du développement inclusif par le genre et brosse le portrait des sources de données internationales et institutionnelles existantes et accessibles à son sujet. Nous souhaitons ainsi outiller l'Observatoire et ses partenaires pour les soutenir dans leur volonté de se saisir de cette problématique de l'égalité FH et de participer concrètement aux défis qui en découlent.

Cette publication vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord d'identifier les sources de données primaires et secondaires qui sont utilisées par les institutions internationales publiques et privées

pour produire des indices et des indicateurs sur les inégalités FH et qui couvrent partiellement les dimensions du DIG ciblées par l'Observatoire. Ensuite, en s'attardant aux caractéristiques mêmes de ces données, indices et indicateurs, nous voulons identifier les lacunes et les angles morts. Enfin, nous voulons extraire de ces sources un portrait préliminaire nous permettant de dresser un bref état de la situation quant à l'inclusion des femmes et des filles dans les secteurs clés du DIG afin de prendre acte du chemin qu'il reste à parcourir.

### ***De la nécessité des données sur le DIG: les inégalités persistantes et aggravées***

Précisons que les objectifs poursuivis dans ce cahier s'inscrivent dans la problématique qui est au fondement de la mission de l'Observatoire. Depuis la Déclaration des droits de la femme de 1979, malgré quatre conférences mondiales en faveur de la promotion des droits des femmes et l'intégration, dès le début des années 2000, des principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de l'objectif 3 du millénaire pour le développement, les inégalités de genre demeurent le quotidien de millions de filles et de femmes. Face à ces défis, de nombreux pays se sont engagés dans des politiques et programmes nationaux et ont mis en place des instruments spécifiques selon le genre (ONUDI, 2019, p. 3). Toutefois, malgré ces engagements pris à travers le globe, les disparités genrées demeurent « l'une des formes d'inégalité les plus persistantes dans tous les pays » (PNUD, 2019, p. 163), et les femmes et les filles subissent des discriminations dans le domaine de la santé, de l'éducation, dans les milieux familiaux et sur le marché du travail.

L'OFIDG est une initiative partenariale entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), deux organisations qui partagent un même sentiment d'urgence pour agir en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la Francophonie. Elles partagent également un même constat, à savoir que l'ampleur et la persistance des inégalités de genre requièrent des données probantes pour comprendre les besoins des femmes et de mieux agir. Ces données sont cruciales pour permettre aux acteur·rice·s publics et publiques, privé·e·s et de la société civile de poursuivre leurs actions en faveur des femmes et des filles, autant en matière de politiques publiques, de mesures de protection et d'intégration du genre dans l'ensemble des activités de leurs organisations. Sans données fiables, nous sommes dans l'incapacité de broser un portrait terrain des régions de la Francophonie, de mesurer, le cas échéant, l'impact réel des

programmes visant l'autonomisation effective des femmes et des filles et, de façon plus générale, sur le développement durable et inclusif dans le monde. Cela nous place aussi devant le danger d'une inclusion qui serait pilotée par le haut qui ne tiendrait pas compte des réalités locales, faute de données probantes sur les inégalités FH à l'échelle méso-locale.

Au cœur de la création de l'OFDIG, un second constat explique la nature même des objectifs poursuivis. Parmi les données disponibles, nous répertorions de multiples lacunes. Ces données sont entre autres limitées, non harmonisées et difficilement accessibles. Sur le plan quantitatif, nous manquons de données pour décrire la situation actuelle des femmes. Parmi les objectifs de développement durable, plus de 70 % des données de 58 indicateurs liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont manquants (PNUD, 2019, p. 184). Récemment, la Banque mondiale a d'ailleurs lancé un appel en faveur de « données plus robustes » et d'un « renforcement des systèmes nationaux » afin de combattre, plus largement, la pauvreté (Banque mondiale, 24 mars 2021). Sur le plan qualitatif, les données actuelles ne traduisent pas fidèlement la réalité et elles peuvent sous-estimer les rôles et les contributions des femmes. À l'OFDIG, nous problématisons ces enjeux comme les dimensions invisibilisées du développement inclusif par le genre. Pensons, par exemple, à la triple journée des femmes —famille, travail, service à la communauté ou *care*— qui échappe, notamment, aux politiques d'embauche des employeurs ou de promotion dans les différents milieux. Pensons aux retards dans la carrière des femmes, dont l'absence dans les postes de responsabilités dans les universités ou au manque de financement accordé aux femmes en recherche et aux embûches dans l'accès à des postes de direction. Soulignons enfin d'autres dimensions délaissées, comme les contributions méconnues des femmes aux économies solidaire, sociale et de proximité ou encore aux effets négligés des violences de genre sur la participation des femmes et des filles aux secteurs clés du DIG.

L'OFDIG vise à combler ces lacunes en répondant au besoin pressant de diffuser des données fiables afin de rendre plus visibles les inégalités femmes-hommes. Il vise également à appuyer les plaidoyers des partenaires du projet pour l'inclusion des femmes et des filles dans les processus de développement, en particulier dans les secteurs cruciaux que sont les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans le but de construire des indicateurs et des indices fiables prenant en compte la nature systémique des

inégalités dans ces milieux et au sein de la Francophonie internationale, l'OFDIG veut se donner les moyens de brosser le portrait des données institutionnelles qui existent actuellement.

### *Point de vue situé sur le genre*

Dans ce cahier, nous adoptons un point de vue situé, féministe et décolonial, axé sur le genre comme rapport social « qui est façonné par et façonne lui-même d'autres rapports structurant les sociétés notamment les rapports de classes, de race, d'ethnicité et d'âge » (Bilge, 2019, p. 42). Cette approche conceptuelle nous a servi de prisme de collecte et d'analyse des données institutionnelles internationales sur le développement inclusif.

D'une part, il ne s'agit donc pas seulement de prendre en compte les femmes dans le développement inclusif et de mettre en évidence leur exclusion, mais aussi de considérer le genre comme rapport de pouvoir dans le développement inclusif. L'intégration de la dimension de genre dans le développement inclusif permet davantage d'aller à la source et aux effets des inégalités entre les femmes et les hommes, pour les modifier plus durablement et profondément (Poggi et Waltmann, 2019). L'approche féministe en matière d'aide internationale qui est promue par le gouvernement du Canada rejoint cette préoccupation en reconnaissant « que la promotion de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles exige la transformation des normes sociales et des relations de pouvoir [et que] [c]et objectif est également essentiel à la réalisation de toutes les autres priorités liées au développement » (AMC, 2017, p. 9).

D'autre part, la mission de l'OFDIG s'enracine dans une conception intersectionnelle et décoloniale des relations de genre, sur le plan pratique et théorique. Les inégalités qui entravent le développement inclusif ne peuvent être comprises, ni corrigées, sans que nous prenions en compte le fait que ces inégalités sont façonnées par « plusieurs rapports de pouvoir qui œuvrent ensemble et s'influencent mutuellement » (Bilge, 2019, p. 40; Collins et Bilge, 2016). L'analyse de ces rapports de pouvoir générant des catégories d'exclusion qui s'intègrent dans le contexte « des rapports inégalitaires Nords-Suds et des rapports géopolitiques dans le système-monde » (Verschuur, 2019, p. 59) et qui fait apparaître les privilèges, appelle à une transformation radicale d'un système et de ses composantes non seulement capitaliste, patriarcale et raciste, mais aussi scientifiques, sociopolitiques et économiques qui maintiennent les rapports de forces que perpétue

le colonialisme<sup>1</sup>. Enfin, il s'agit de se situer dans une réflexivité épistémique qui nous engage comme cochercheuses à nous appuyer sur les savoirs et les expériences des femmes et des féministes des Suds confrontées aux inégalités et discriminations multiples. À l'OFDIG, ce point de vue situé sur le genre prend donc en compte les inégalités FH et les inégalités entre les femmes elles-mêmes.

### ***Plan du cahier***

La suite du cahier est structurée ainsi. La section 1 présente le cadre conceptuel et la méthodologie employée dans cette recherche. La section 2 expose les résultats de nos recherches préliminaires sur les sources de données sur le DIG au niveau international et institutionnel. La section 3 s'intéresse aux caractéristiques les plus évidentes des sources de données répertoriées et identifie les lacunes et manques à combler. Dans la section 4, nous abordons les tendances globales des inégalités en fonction des secteurs spécifiques choisis par l'OFDIG en nous basant sur les données institutionnelles couvrant les secteurs de l'économie, de l'éducation ainsi que de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous complétons cette section par un portrait succinct des tendances marquantes concernant deux grands facteurs amplificateurs des inégalités de genre : les violences genrées et les impacts de la pandémie de COVID-19.

### **1. Démarche méthodologique et cadre conceptuel**

Cette section détaille la démarche de collecte qui a guidé ce travail initial pour répertorier les sources de données internationales sur le DIG. Nous expliquons également notre méthode d'analyse des indices et indicateurs sur lesquels se basent ces publications et qui nous ont conduits à identifier certaines caractéristiques signifiantes et certaines faiblesses dont souffrent ces publications et ces données. La section se conclut sur la présentation de quelques notions clés nécessaires à la compréhension de notre état des lieux.

---

<sup>1</sup> Sur le féminisme décolonial, voir les références suivantes : Arvin, Maile, Tuck, Eve, et Morrill, Angie. (2013). Decolonizing Feminism : Challenging Connections between Settler Colonialism and Heteropatriarchy. *Feminist Formations*, 25(1), 8-34. JSTOR ; Falquet, J., et Flores Espínola, A. (2019). Introduction. *Les cahiers du CEDREF*, 23, 6-45 ; Martin et Roux (2015), *Op cit*; Vergès (2019), *Op cit*.

## ***1.1. Méthodologie***

Comme nous l'avons explicité en introduction, ce cahier vise à éclairer un premier pan de notre problématique de recherche à l'Observatoire et qui est directement lié aux constats qui ont présidé à sa création : les données sur le DIG sont insuffisantes, peu harmonisées, difficilement accessibles et elles souffrent de plusieurs lacunes qualitatives.

Nous nous sommes donc donné comme mandat, dans cette recherche exploratoire, de répertorier les publications scientifiques et grises portant sur le DIG et qui sont facilement accessibles. Il s'agit d'identifier, dans un premier temps, les sources de données auxquelles les acteur·rice·s du développement peuvent recourir pour éclairer la problématique des inégalités FH<sup>2</sup>, d'interroger dans quelle mesure ces données sont accessibles et d'analyser leurs caractéristiques. Nous avons donc opté pour une méthodologie combinant une revue de littérature grise et scientifique pour recenser les publications répertoriées et une approche qualitative comparative pour les analyser.

Une recherche générique en ligne, par mot-clé, avec différentes combinaisons dans le principal moteur de recherche Google.ca, a été mise en place. Notons que les résultats obtenus sur ce moteur de recherche sont classés par « pertinence » selon l'algorithme de Google. C'est pourquoi cette recherche générique a été faite en navigation privée (sans être connecté à un compte Google spécifique ou personnalisé), pour limiter le plus possible l'influence de l'algorithme de recommandation basé sur les préférences de l'utilisateur·rice. Les principales combinaisons se composaient autour des questions d'inégalités FH et de genre, dans les secteurs ciblés par l'OFDIG (les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Les combinaisons de mots-clés telles « inégalités femmes hommes », « inégalités hommes-femmes », « inégalités hommes femmes éducation », « inégalités hommes femmes université », « inégalités hommes femmes économie », « égalité homme femme dans le monde », « inégalités de genre », « inégalités genre monde » ont permis de générer un premier ensemble de 800 résultats de recherche (pour chacune des huit requêtes, seules les 10 pages, de 10 résultats chacune, ont été prises en compte). Sur les 800 résultats, un premier tri a permis d'éliminer tous les résultats dont

---

<sup>2</sup> Cette recherche sera complétée dans le courant de la seconde année de fonctionnement de l'OFDIG par un recensement des données avec accès réservé.

nous jugions la pertinence moindre (articles de presse, encyclopédies en ligne, blogues personnels, etc.), qui ne portaient pas sur au moins un des trois secteurs ciblés par l'OFDIG et qui étaient datés d'avant 2010. En effet, les études récentes étaient privilégiées dans la mesure où beaucoup d'indices et de mesure d'inégalités de genre ont été modifiés dans les dernières années. Notons, par ailleurs, que les documents payants, notamment ceux émanant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'ont pas été pris en compte dans cette recension, car les sources ne correspondaient pas avec notre critère d'accessibilité.

Sur une liste restreinte de 44 résultats redondants et au terme de cette période de recherche, 19 rapports ou études sur les inégalités de genre ont été retenus indépendamment de l'institution et de la langue (anglais ou français). Une approche privilégiant une variété des sources a été adoptée dans la sélection de cet échantillon afin de diversifier le plus possible les catégories d'auteur-rice-s (institutions internationales, organisations non gouvernementales, organismes gouvernementaux, littérature grise, études scientifiques) et d'identifier la manière dont les données et les indices sur le genre étaient compilés et/ou cités et/ou utilisés et/ou produits.

Lors d'une première phase d'analyse, nous avons relevé les indices et indicateurs d'inégalités sur lesquels ces rapports sont fondés ainsi que leurs caractéristiques. Un premier classement a été effectué sur le type d'organisation, les sources et les indices et indicateurs d'inégalités sur lesquels s'appuient les rapports (primaire ou secondaire), les types de données, et les autres sources pouvant être présentes dans le contenu du document. Les 19 documents répertoriés ont également été triés selon une classification empruntée au Comité d'aide au développement sur la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE)<sup>3</sup> et également utilisé par l'Agence française de développement (AFD). La classification des publications se base donc sur un outil statistique dont la valeur de 1 ou 2 est attribuée en fonction de la place de la problématique de l'égalité FH dans la publication. Cette classification applique le marqueur CAD1 aux publications dans lesquelles la problématique

---

<sup>3</sup> Le Comité d'aide au développement, créé au sein de l'OCDE, compte 30 membres et les grands fournisseurs de l'aide. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Programme des Nations unies pour le développement y sont des observateurs (<https://www.oecd.org/fr/cad/lecomitedaideaudeveloppement.htm>).

du genre est transversale et/ou secondaire et réserve le marqueur CAD2 aux publications où la problématique du genre est centrale (voir le tableau en Annexe 1).

Une seconde phase d'analyse des sources répertoriées a permis de déterminer, *ad hoc*, les principales caractéristiques des données utilisées dans ces documents et leurs manques éventuels (section 3 du présent cahier). Cette analyse nous a également permis de brosser un premier portrait des inégalités de genre et leurs tendances globales. Nous y reviendrons dans la section 4 du cahier.

### ***1.2. Cadre conceptuel et terminologie***

La portée de ce cahier de recherche, se fondant sur 19 publications accessibles en ligne et émanant de différentes sources, ne peut prétendre à l'exhaustivité. La terminologie qui suit permet de mettre en contexte ces publications. La plupart d'entre elles étant produites par des institutions internationales, le lexique ci-après permet de comprendre ce qui est entendu dans ces documents. Les définitions que nous proposons ici s'appuient en partie sur la littérature recensée pour faire l'état des lieux des données et des indices sur le DIG et également sur la littérature en études féministes et de genre. Notons que les autrices n'endossent pas nécessairement l'entièreté des définitions de certaines notions ou concepts utilisés dans les mesures d'indices d'inégalité de genre des grandes institutions internationales tels « développement », « bien-être », « autonomisation », « progrès » qui peuvent faire l'objet de plusieurs interprétations et/ou de critiques selon les contextes dans lesquels ils sont employés.

### **Genre**

Selon l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel,

le genre fait référence à l'ensemble des attributs, rôles et aptitudes attribués aux hommes et aux femmes. Ceux-ci sont socialement construits et assimilés à travers le processus de socialisation au sein de la famille et de la société. Les aspects du genre sont profondément enracinés dans les normes sociales et déterminés par les différents contextes socioculturels qui prescrivent aux hommes et aux femmes des comportements attendus, acceptés ou limités par une société donnée. Ils ne sont généralement pas fixés dans le temps et peuvent être façonnés par l'économie, la technologie, ainsi que par les systèmes juridiques, politiques et éducatifs). (ONUUDI, 2019, p. 5)

La littérature féministe propose des significations plus politisées de la notion de genre entendue comme rapport de pouvoir. Ces définitions soulignent la dimension hiérarchisée des différences construites sur la base des rôles et des attributs de genre. Il s'agit alors de comprendre le genre comme un système social qui produit une partition hiérarchisée entre les hommes, les femmes et les autres identités de genre et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées. En outre, les féministes noires intersectionnelles et autres critiques du féminisme universel complexifient davantage la notion de genre en rappelant que les catégories de sexes et de genre ne sont pas homogènes. En effet, elles affirment que le genre est une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir qui est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir (classe, âge, religion, langue, origine ethnique ou nationale, capacité, orientation sexuelle et identité de genre) (Bilge, 2019).

### **Distinction par genre vs sexe**

La distinction par genre est entendue, dans les publications des institutions internationales que nous avons consultées, de façon distincte de la distinction par « sexe ». Ainsi la distinction par genre est comprise dans le sens d'une construction socioculturelle des rôles, relations, comportements, expressions et identités des individus. La distinction par « sexe » fait davantage référence aux attributs biologiques et aux caractéristiques physiques et physiologiques des personnes, bien que le sexe, notamment dans sa conception largement binaire des « femmes » et des « hommes », puisse aussi être considéré comme une construction sociale. Bien que nous ne privilégions pas cette notion, la catégorie « sexe » peut parfois être utilisée dans ce cahier dans la mesure où elle apparaît sous cette appellation dans les recherches et résultats de certains organismes ou certaines institutions. Dans ce cahier de recherche et dans les documents initiateurs de l'OFDIG, les notions de « femmes » et « hommes » sont comprises comme des catégories sociales comprenant toutes personnes s'identifiant, à différents degrés, à celles-ci.

## **Objectifs de développement durable (ODD)**

Selon le Programme des Nations unies pour le développement,

les Objectifs de développement durable, également nommés Objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Les 17 ODD sont intégrés — reconnaissant que les interventions dans un domaine affecteront les résultats dans d'autres et que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux. (2022)

## **Développement inclusif par le genre (DIG)**

L'Observatoire entend par « développement inclusif par le genre » la prise en compte des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), dont l'« éducation de qualité », l'« égalité entre les sexes », le « travail décent et la croissance économique » et les « inégalités réduites » dans le développement économique, social, culturel des sociétés. Les inégalités de genre constituent un obstacle aux dynamiques de développement inclusif. Le genre, comme rapport de pouvoir, doit être considéré et pris en compte dans tout programme ou objectif de développement inclusif puisque c'est grâce et à travers le genre que le développement inclusif est possible. C'est ainsi que le développement inclusif par le genre est entendu, dans notre perspective, comme notion fondatrice, mais aussi comme agenda d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes en lien avec les ODD. Cette définition constitue une base de travail commune qui reflète l'état préliminaire d'avancement de la programmation de recherche et de l'élaboration du cadre conceptuel commun au partenariat qu'est l'OFDIG.

## **Autonomisation des femmes et des filles**

La notion d'autonomisation, mieux connue sous le vocable d'*empowerment*, comprend des dimensions collective et individuelle, économique, sociale et politique. Les institutions internationales insistent souvent sur la dimension économique de l'autonomisation comme dans cette définition de l'ONUDI qui stipule que l'autonomisation

fait référence à la capacité de réussir et de progresser sur le plan économique et d'avoir le pouvoir et les moyens de tirer profit des activités économiques. L'accès aux ressources, y compris le capital humain, financier, social et physique, et leur contrôle sont des aspects essentiels de l'autonomisation économique des femmes. (2019, p. 6)

Des militantes et chercheuses participant à des collectifs féministes<sup>4</sup> des Suds actifs sur la scène du développement insistent pour leur part sur d'autres dimensions. Comme l'explique Labrecque, pour ces autrices et praticiennes, « l'autonomie économique des femmes ne suffit pas, pas plus que la satisfaction de leurs besoins essentiels » (2019). Les stratégies d'*empowerment* nécessitent la transformation des rapports de pouvoir dans les structures économiques, sociales et politiques<sup>5</sup>.

Ces dimensions politiques et collectives se retrouvent précisément dans la définition d'ONU Femmes qui spécifie que

l'autonomisation des femmes et des filles concerne leur accès au pouvoir et le contrôle qu'elles exercent sur leur propre existence. L'autonomisation englobe la sensibilisation, le renforcement de la confiance en soi, l'expansion des choix, un meilleur accès et un contrôle accru des ressources et les actions destinées à transformer les structures et organismes qui renforcent et perpétuent la discrimination et l'inégalité liées au genre (2021).

À cette vision politisée de l'*empowerment* s'ajoutent les travaux des féministes imbricationnistes des Suds qui soulignent la nécessité de transformer non seulement les structures de domination selon le genre, mais aussi selon la race, la classe et l'âge (Bilge 2019; Labrecque 2019).

\*\*\*

Ainsi, après avoir éclairé la terminologie employée dans ce cahier, passons, dans la section suivante, à nos résultats sur les sources de données sur le DIG.

---

<sup>4</sup> Notons, par exemple, le collectif féministe Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN).

<sup>5</sup> Voir Calvès 2014, Cornwall et Rivas 2015, Sen et Grown 1987.

## **2. Les sources de données disponibles sur le développement inclusif et le genre**

La littérature consultée dans le cadre de ce cahier de recherche nous a permis d'établir un portrait des indices et des indicateurs utilisés dans les différentes publications sur les inégalités de genre. Cette section présente les différents types d'indices présents dans ces rapports, leurs caractéristiques et l'utilisation qui en est faite.

### ***2.1. Les types d'indices et d'indicateurs rencontrés***

Il existe différentes manières de mesurer les inégalités de genre. D'un côté, cela peut se faire en mesurant la « perte de développement » ou la « perte de bien-être » causée par ces inégalités de genre. Ces indices sont alors dépendants de la notion de « développement » et sont mis en place par le PNUD. D'un autre côté, la mesure peut se faire en prenant en compte les « écarts de genre » à travers plusieurs dimensions et indicateurs.

### **L'indice de développement de genre (IDG) et l'indice d'inégalité de genre (IIG) du PNUD**

L'indice de développement de genre (IDG) est un indicateur statistique composite créé en 1995 par le PNUD. L'IDG intègre les mêmes variables que l'Indice de Développement Humain (IDH), à savoir l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et de scolarisation, le niveau de vie estimé à partir des revenus, mais en tenant compte des inégalités entre FH pour chaque variable. Pour calculer l'IDG, il faut calculer l'IDH séparément pour les femmes et pour les hommes en ayant recours à la méthodologie utilisée pour le calcul de l'IDH.

Cet indice a ensuite laissé la place à l'indice d'inégalité de genre (IIG), un indice davantage composite (ou multisectoriel) créé en 2010. Il a été conçu pour évaluer les différences entre les genres dans la distribution des « progrès » et pour estimer la « perte de développement humain » due aux écarts de traitement entre FH. Il tient compte de trois aspects importants du développement humain : la santé reproductive, mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité des adolescentes ; l'autonomisation, mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgé-e-s de 25 ans et plus ayant atteint au moins

un niveau d'éducation secondaire ; le statut économique, mesuré par la participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgé·e·s de 15 ans et plus.

### **Le Global Gender Gap du Forum économique mondial**

Cet indice mesure l'écart entre les femmes et les hommes dans quatre dimensions clés que sont la santé, l'éducation, l'économie et la politique, à travers 14 indicateurs. Il est produit depuis 2006 par le Forum économique mondial (FEM), et son calcul ne tient pas compte du niveau de « développement » du pays. Si 102 pays étaient couverts par l'indice à sa création, le dernier rapport (2022) porte sur 146 pays. La mesure de cet indice s'échelonne sur une échelle de 0 à 100, et le FEM a ajouté, dans sa nouvelle mouture, des analyses approfondies des données contextuelles grâce à de nouveaux partenariats privés (LinkedIn, Coursera et Hologic). La méthodologie de l'indice axée sur les écarts est restée stable depuis sa conception. Elle est d'ailleurs explicitée pour les lecteur·rice·s du rapport qui voudraient accéder aux détails des calculs et des indicateurs. Par exemple, l'indice classe les pays en fonction de l'écart dans l'accès aux ressources et aux opportunités entre FH par le taux de scolarisation, mais sans prendre en compte les niveaux globaux ou réels de l'éducation dans le pays.

### **L'indicateur 5.c.1 des ODD de l'OCDE**

L'indicateur 5.c.1 des ODD est un système de notation qui suit qualitativement les flux financiers et qui cible l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Ce marqueur renforce la transparence et la responsabilité dans le financement du développement pour l'égalité des sexes et les droits des femmes. Il est utilisé par l'OCDE, couvre 69 pays et se décline en trois niveaux. Le marqueur 2 indique que l'égalité des genres est le principal objectif du programme et est fondamentale dans sa conception et dans les résultats attendus. Le marqueur 1 indique que l'égalité des genres est un objectif important et délibéré du programme, sans en être la raison principale. Le marqueur 0 indique que le programme ne cible pas l'égalité des genres.

## **L'indice du Genre dans les ODD d'Equal Measures 2030 (EM2030)**

L'indice du genre dans les ODD est un indice composite d'Equal Measures 2030 (EM2030) qui se présente comme une équipe partenariale composée de leaders internationaux, d'organisations non gouvernementales, de groupes féministes et de membres de la société civile. Comme son nom l'indique, cet indice fournit un aperçu de la situation du monde en ce qui concerne l'égalité de genre, telle que définie dans le Programme 2030 et les ODD des Nations unies. Cet indice englobe 56 indicateurs clés répartis sur 14 des 17 ODD. Chaque objectif est représenté par trois à cinq indicateurs liés au genre. EM2030 recueille ainsi les données de 144 pays et « couvre désormais 98 pour cent des filles et des femmes du monde » (EM2030, 2022). Les données récoltées sont comparées avec les données de 2015 et 2020 pour établir une ligne de comparaison.

## **L'indice de l'égalité des genres en Afrique (AGI) par la Banque africaine de développement**

L'indice de l'égalité des genres en Afrique (AGI) est un indice composite lancé conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) en 2015. Il inclut 51 pays africains sur 54 et vise, entre autres, à évaluer la situation des femmes en comparaison et aux côtés des hommes dans trois dimensions du bien-être humain, à savoir le bien-être économique, le bien-être social et l'autonomisation (c'est-à-dire la représentation politique et institutionnelle). Dans la mesure où l'indice est relativement récent, les données utilisées sont celles disponibles pour la période allant de 2010 à 2018, et les indicateurs s'appuient principalement sur les données nationales et disponibles de chaque pays africain.

## **L'indicateur SIGI de l'OCDE**

Nous terminons ici par cet indice qui se retrouve dans quelques rapports étudiés. Le *Social Institutions and Gender Index* (SIGI) de l'OCDE comprend 27 variables combinées en 16 indicateurs et quatre dimensions (14 des 16 indicateurs sont basés sur 144 questions pour chaque pays ciblé). Cet indice porte sur le niveau de discrimination dans les lois, normes et pratiques de 180 pays selon de nombreux indicateurs comme le mariage d'enfants, le travail domestique, la violence conjugale, le droit du travail, etc. En revanche, nous n'avons pas eu accès gratuitement au rapport 2019, disponible en ligne, qui détaillait davantage le calcul de cet indice. Ce dernier est

réservé aux membres payants de l'OCDE. L'indice SIGI utilise la base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID) de l'OCDE qui couvre en tout 161 pays et comprend 60 indicateurs. Gosselin et *al.* relèvent des avantages à cet indice qui « va au-delà des autres indices » (2017, p. 39). Selon les autrices, la mesure du SIGI parvient à capturer les raisons sous-jacentes à l'inégalité entre les femmes et les hommes et elle inclut les institutions sociales dans son calcul.

### ***2.1. L'utilisation des indices de genre dans les rapports des organisations***

La démarche méthodologique privilégiait un ensemble de publications variées et accessibles en ligne sur les inégalités de genre, quoique majoritairement institutionnelles, afin de comparer les indices et les indicateurs cités dans celles-ci. Voici un bref état des lieux sur la manière dont les différents auteur·rice·s utilisent les indices de genre et/ou des données secondaires selon qu'ils et elles soient des institutions internationales ou des organisations non gouvernementales (ONG), nous nous attarderons ensuite sur quelques caractéristiques de ces indices.

### **L'emploi des indices dans les rapports institutionnels internationaux**

Lorsqu'il s'agit d'institutions internationales, les principales sources des données sur les inégalités de genre sont produites en interne<sup>6</sup>. Ce sont des rapports institutionnels, généralement mis à jour de manière annuelle, et comme pour ceux émanant des instances gouvernementales, les statistiques internes sont accessibles à l'équipe de recherche. C'est le cas pour le rapport du Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), qui va les utiliser pour en faire des tableaux et des graphiques. Lorsque les données émanent directement de l'institution, les notes techniques et méthodologiques sont souvent ajoutées au rapport. Cependant, certains liens qui mènent à des sources en ligne ne fonctionnent pas ou plus, l'accès aux détails de l'indice

---

<sup>6</sup> Par exemple, les publications du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) utilisent l'indice de développement de genre ou l'indice des inégalités de genre qui ont été créés par l'organisme lui-même. De même, le Forum économique mondial se base sur le Global Gender Gap qu'il utilise depuis 2006 ou encore, l'OCDE utilise l'indicateur 5.c.1 des ODD. La Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique emploie, quant à elles, l'indice de l'égalité des genres en Afrique développé également en interne. Le rapport de la Banque mondiale sur les inégalités de genre post-COVID-19 axé sur les services financiers, l'épargne et les emprunts utilise, entre autres, le Global Findex Database, un indice générique développé en interne qui englobe une dimension de genre afin de documenter l'accès aux services financiers. Il s'agit d'un indice qu'elle combine, dans son rapport, avec les résultats d'une enquête téléphonique réalisée en interne lors de la première année de pandémie et ce auprès de 85 pays.

et/ou de son calcul peut alors ne pas être accessible en ligne. C'est le cas notamment pour le PNUD. Inversement, certaines méthodologies utilisées pour le calcul d'un indice sont clairement détaillées, mais le rapport analytique mène à un lien brisé donc non accessible. C'est notamment le cas pour le rapport de la Banque africaine de développement. Quand ils sont détaillés, les calculs et formules peuvent être assez complexes, et le néophyte peut alors s'y perdre. Mais dans certains rapports, des fichiers Excel (à moitié traduits en français) sont téléchargeables pour accéder aux données et tableaux, par exemple pour le rapport conjoint de l'OCDE et de l'Union européenne. Il n'y a donc pas d'harmonisation dans la mise en forme des rapports ou un gabarit type de présentation méthodologique. Une publication émanant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) va plutôt présenter des données plus vagues, de chiffres non sourcés, contrairement à un rapport comme celui de l'ONUDI qui va consacrer un chapitre complet à sa méthodologie.

Quand deux grandes institutions rédigent ensemble un rapport, par exemple l'OCDE et ONU Femmes ou encore l'OCDE et l'Union européenne, elles combinent leurs méthodes et leurs données, et ajoutent des données des autres institutions internationales ou agences des Nations unies comme l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), pour la contextualisation des données ou des problématiques concernées. Elles se citent donc entre elles, autant pour le genre que pour les autres données statistiques. C'est le cas de l'OIT ou l'OMS. En revanche, encore ici, certains hyperliens qui mènent à des compléments d'informations ne sont plus actifs ou le contenu mène à une page mal traduite, ce qui semble être un problème plutôt généralisé sur le site web de l'OCDE. Certaines publications, comme celles de l'ONUDI, utilisent également deux indices d'inégalités de genre (l'Indice d'inégalité de genre et le Global Gender Gap) dans le même document pour brosser le portrait d'un seul pays sous forme de tableau descriptif.

Notons qu'une institution privée comme McKinsey utilise également ses propres sources et collectes de données afin de fournir un état des lieux spécifique sur la place des femmes sur le marché du travail au Canada. Pour ce faire, McKinsey a mis en place un sondage auprès de 110 organisations canadiennes qui emploient plus d'un demi-million de personnes, avec des entretiens

de dirigeant-e-s et des portraits d'initiatives qui ont, selon McKinsey, permis de réduire les inégalités de genre dans de grandes firmes canadiennes.

Ainsi, que ce soient de grandes institutions internationales ou des entreprises privées, nous observons que ce sont des équipes à l'interne qui collectent des données spécifiques au genre et/ou mettent en place des indices au sein de leur équipe statistique. Comme des vases communicants, ces institutions se citent entre elles. Il est également important de mentionner que de grandes entreprises privées comme Facebook (réseau socionumérique pour les pages d'entreprises), LinkedIn (réseau socionumérique pour les profils d'entreprises), Coursera (plateforme pour les cours en ligne) ou encore Hologic (fabricant d'appareils médicaux de mammographie) fournissent des données aux institutions, sans que les partenariats de données ne soient explicitement évoqués.

### **L'emploi des indices dans les rapports plus modestes**

Quant aux rapports, moins ambitieux en taille, qui se circonscrivent à une région spécifique ou à un secteur précis, et émanant par exemple d'ONG<sup>7</sup> ou de la communauté scientifique, leur contextualisation de la problématique des inégalités de genre convoquera systématiquement les indices des grandes institutions comme la Banque mondiale, le PNUD, le Forum économique mondial, mais leur méthodologie se basera, en plus, sur une collecte à l'interne via sondages, entretiens et questionnaires sur un échantillon plus restreint.

Les études rédigées par des chercheur-euse-s, sous l'égide d'institutions, sont relativement pédagogiques. Elles sont claires et mettent davantage l'accent sur la problématisation et la contextualisation de la question des inégalités de genre, tout en apportant des illustrations (témoignages, cas concrets) des résultats obtenus. Les programmes inclusifs présentés dans ces rapports sont circonscrits à une région et se font sur le long terme, comme dans l'étude de Rossier *et al.* (2010)<sup>8</sup>. Ces rapports plus modestes ne font pas l'objet d'une mise à jour annuelle, mais sont

---

<sup>7</sup> Comme FAWE ou FEMISE.

<sup>8</sup> Cependant, certaines grandes institutions n'hésitent pas à introduire des cas concrets, et des témoignages comme l'ONUDI et l'UNESCO, en guise d'illustrations.

plutôt sporadiques et concentrés sur une problématique ou une région précise (MENA, Afrique subsaharienne).

Les regroupements d'ONG, comme EM2030, forts de leurs partenariats nombreux avec des organismes de la société civile et des regroupements féministes, arrivent à mettre en place des indices de genre spécifiques aux ODD en utilisant les données de leurs partenaires et des institutions internationales. L'ampleur de la structure et des moyens financiers conséquents permet de rassembler les outils nécessaires à la création d'indice de genre de manière interne.

\*\*\*

Ainsi, les différentes institutions qui emploient ces indices et indicateurs distincts qui couvrent une ou plusieurs réalités peuvent établir des moyennes, des calculs et des évolutions de tendance dans un secteur donné, sans jamais prétendre à englober l'ensemble des inégalités de genre. Chacun des documents étudiés présente, sur la base de ces indices de genre, certaines caractéristiques communes, mais aussi certaines lacunes que nous relèverons dans la prochaine section.

### **3. Caractéristiques et limites des données internationales**

Dans cette section, nous identifions en effet des traits spécifiques des rapports et des sources de données sur lesquels les institutions se basent pour fonder leurs analyses et créer leurs indicateurs et leurs indices. Il sera aussi question des faiblesses que nous avons recensées dans ces études. Nous étions ainsi intéressées à relever la présence de données sur le DIG, mais qui ne seraient pas sexospécifiques, et à trouver les dimensions du DIG qui ont tendance à ne pas être couvertes par les publications des institutions internationales. Nous voulions également nous pencher sur l'aspect partiel ou total des angles morts identifiés en matière thématique comme géographique. Parfois, ces lacunes sont soulevées par les auteur·rice·s des rapports. L'analyse qui suit est bien entendu préliminaire et reflète l'état d'avancement des travaux de l'OFDIG, qui en est à sa première année d'activité. Il est ainsi important de souligner que ces caractéristiques ne peuvent être exhaustives et émanent des données de rapports et d'études utilisés pour dresser cet état des lieux. Notons cependant que nous avons privilégié une variété de sources qui abordaient les disparités de genre afin de pouvoir discerner des caractéristiques communes.

### ***3.1. Caractéristiques des études répertoriées et des indices utilisés***

Nous nous arrêterons, dans cette partie, sur les caractéristiques des données internationales émises par de grandes institutions internationales et régionales sur lesquelles nous nous sommes basées pour dresser cet état des lieux préliminaire. Les caractéristiques suivantes ne constituent pas nécessairement des défauts ou des lacunes, mais ces traits typiques nous ont semblé pertinents à relever.

#### **Des sources institutionnelles fréquentes**

Les principales sources que nous retrouvons en bibliographie et médiagraphie sont des documents d'institutions internationales, telles que l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ONU Femmes, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union européenne, le Forum économique mondial, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ; d'institutions gouvernementales telles l'Agence française de développement (AFD), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ; de cabinets-conseils privés tel McKinsey ou encore d'organisations non gouvernementales comme le Forum euroméditerranéen des Instituts de sciences économiques (FEMISE), Forum des éducatrices africaines (FAWE), Equal Measures 2030 (EM2030) et de chercheur·euse·s universitaires comme Rossier et *al.* (2010).

#### **Des données rédigées par des chercheur·euse·s sous l'égide d'institutions**

La majorité des études utilisées sur le développement inclusif et les inégalités de genre sont issues des grandes institutions comme l'Agence française de développement, la Banque mondiale, ONU Femmes, le Forum économique mondial, OCDE, etc. Mais elles sont signées par les chercheur·euse·s, comme c'est le cas avec l'étude de Poggi et Waltmann (2019) où Waltmann est chercheuse à Sciences po. et Poggi dirige le regroupement français d'ONG Solidarités

International. Les institutions semblent ainsi mandatées des chercheur·euse·s expert·e·s pour se saisir des problématiques étudiées.

### **Des indices globaux qui intègrent l'économie et/ou l'autonomisation**

Toutes les mesures d'égalité de genre rencontrées incluent un indicateur ou plusieurs indicateurs économiques et/ou d'autonomisation. Le « bien-être », le « développement » ou encore le « progrès » relèvent implicitement d'une dimension économique. Les indices prennent en compte plusieurs indicateurs afin de pouvoir comparer le plus grand nombre de pays ou de régions. La difficulté d'appréhender certaines variables pousse le calcul de l'indice à tabler sur des variables économiques globales plus faciles d'accès dans certains pays.

### **L'ajout récent d'indicateurs, de dimensions et de pays**

La littérature parcourue pour ce cahier de recherche fait état de plusieurs ajouts récents d'indicateurs et de dimensions dans les mesures des données sur les inégalités de genre. Par exemple, l'institut statistique de l'UNESCO a étendu sa méthodologie pour inclure 162 pays pour les indicateurs de l'éducation et 170 pays pour les indicateurs sur les dépenses d'éducation. Aussi, des indices de parité ont été ajoutés aux indicateurs 4.1.2 du taux d'achèvement (cycle primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire), 4.1.4 du taux d'enfants non scolarisés (cycle primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire) et 4.4.3. du taux du niveau d'éducation des jeunes adultes par groupe d'âge et niveau d'enseignement. Comme mentionné plus haut, le Global Gender Gap a également été modifié en matière de pays couverts, passant de 102 à 146. Nous remarquons la même dynamique pour l'Indice de Genre d'EM2030 qui couvre 98% des filles et des femmes du monde, contre 95% en 2019, selon l'organisme lui-même.

### ***3.2. Manques identifiés dans les données étudiées***

Les manques répertoriés ont été repérés à la suite de la lecture des études elles-mêmes. Certains rapports soulignaient eux-mêmes également des lacunes à combler pour les futures recherches qui porteraient sur le développement inclusif par le genre. Comme pour les indices eux-mêmes, les

portraits brossés par les rapports étudiés peuvent apparaître trop généraux, voire généralisant et vagues. En effet, certaines données n'étaient pas toujours sourcées dans lesdits rapports.

### **Données fragmentaires et insuffisantes**

La première lacune concerne la fragmentation des données. Rappelons, en effet, que parmi les Objectifs de développement durable, plus de 70 % des données de 58 indicateurs liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont manquants selon le PNUD et les calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données d'ONU Femmes (PNUD, 2019, p.184). Il existe donc un important besoin de données quantitatives pour décrire de manière plus précise la situation des femmes et qualitatives pour ne pas sous-estimer le rôle et les contributions des femmes (PNUD, 2019, p. 184).

Notons que le coût de la collecte et de la production de données sur le genre est également à prendre en considération pour expliquer ce manque de données. Certaines organisations estiment ce coût trop élevé en temps et en argent. Par ailleurs, le contexte de la COVID-19 a intensifié le besoin de données basées sur le genre, notamment en raison de la gravité potentielle des impacts négatifs sur le bien-être, l'emploi et l'accès aux protections sociales essentielles destinées aux femmes (OCDE et ONU Femmes, 2021, p. 27).

### **Certaines données payantes et non accessibles**

Au moment du recensement des études, certaines, principalement issues de l'OCDE, étaient verrouillées. Bien que nous les ayons considérées comme « non accessibles », parce que non gratuites, nous estimons que cela relève d'une lacune d'accessibilité. Un accès peut être privilégié pour les universitaires grâce aux bibliothèques, mais l'accès n'est pas libre, gratuit et universel.

### **Certaines régions écartées**

Dans notre état des lieux, il nous est apparu rapidement que dans les données les plus facilement accessibles, l'Afrique subsaharienne et le Maghreb sont les régions les plus souvent rencontrées concernant les inégalités de genre et les programmes, pilotes ou non, mis en place dans ces deux

grandes régions. Cela occulte nécessairement d'autres régions, comme l'Asie ou l'Amérique latine, que nous avons peu retrouvées dans nos résultats de recherche portant sur les inégalités de genre dans le développement inclusif à l'aide de mots-clés génériques (voir la section 1 Démarche méthodologique).

### **Beaucoup de données économiques, peu sur la recherche et l'université**

Concernant le type de données et les secteurs davantage mis en lumière, nous avons été frappées par la relative facilité avec laquelle les données sur les disparités de genre ont été trouvées en économie. En revanche, les données portant sur les milieux universitaires et de la recherche semblent plus difficiles d'accès et mal répertoriées pour un accès en ligne. Quant au milieu éducatif primaire et secondaire, ces deux niveaux sont souvent étudiés ensemble, le primaire bénéficiant de plus de visibilité que le secondaire.

### **Des données internationales et institutionnelles rarement en français**

Dans la mesure où les rapports parcourus s'intéressent aux données internationales, nous avons remarqué que la langue privilégiée de ces publications est l'anglais. L'exemple des rapports émis par la Banque mondiale et le PNUD illustre ce fait. Les rapports principaux, plus volumineux et détaillés sont toujours en anglais, mais les abrégés et les résumés sont parfois disponibles en français et en espagnol. Cet aspect limite donc le caractère universel de l'accès aux données.

### **Les femmes « fusionnées » aux autres groupes dits marginalisés**

Dans plusieurs études analysées, les filles ou les femmes sont associées à d'autres groupes marginalisés et/ou font parfois l'objet d'un paragraphe, rarement d'un chapitre complet. Dans le rapport de l'OCDE et l'Union européenne (2022, p. 33), les « femmes » sont associées aux « jeunes », aux « seniors », aux « chômeurs » ou encore aux personnes immigrantes, ou simplement aux jeunes pour la Banque mondiale (2022). Dans la publication de Filmer et Fox (2014) sur l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne, seul un sous-chapitre est consacré aux défis des femmes vers l'emploi, et la catégorie « les jeunes » est utilisée de manière non genrée. Les « pauvres » et les « femmes » sont souvent juxtaposés dans le contenu de certains rapports.

## **Le manque de prise en compte des mœurs locales**

Selon le PNUD, les études sur les disparités de genre doivent prendre en compte les dimensions régionales et locales. En effet, des « interventions bien intentionnées » ou des programmes risquent d'échouer si les décideur·euse·s ne prennent pas en compte les mœurs ancrées de la société dans laquelle les programmes doivent se concrétiser (PNUD, 2019, p. 183).

## **Le manque de considération de l'intersectionnalité**

Aussi, certaines catégorisations dans les rapports étudiés posent problème quant à leur pertinence et à leur rigidité. Les statistiques sur les « jeunes », les « chômeurs » ou les « immigrants » vont être publiées sans forcément capter le phénomène complexe de l'imbrication des facteurs multiples de discrimination. Notons donc l'impasse qui se fait sur ce que la littérature féministe identifie comme l'intersectionnalité pour « expliquer comment différents aspects de l'identité d'un individu, tels que la race, le sexe et l'âge, donnent lieu à des systèmes de discrimination croisés » (IREF, 2022). Il est étonnant qu'à la lecture des rapports émanant de grandes institutions, répertoriées pourtant dans notre recension pour leur publication récente, ne font pas état de l'intersectionnalité comme facteur aggravant des inégalités. D'ailleurs, l'étude de Poggi et Waltmann (2019, p. 29), qui est une revue de littérature sur les travaux de recherche émanant de l'AFD sur les enjeux autour des inégalités de genre et de l'autonomisation des filles et des femmes, note également que le rôle des hommes dans la réduction des inégalités FH n'est pas assez pris en compte pour enrichir les connaissances sur les inégalités, surtout si cette prise en compte est combinée « à une approche intersectionnelle ». Notons tout de même que le rapport du EM2030, organisme qui, rappelons-le, englobe entre autres des regroupements féministes et des membres de la société civile, considère que l'intersectionnalité, même si sa prise en compte représente « un défi mondial », doit nécessairement faire partie de la compréhension des inégalités de genre (EM2030, p. 37).

## **Les lacunes dans les méthodologies**

Terminons enfin par la mise en relief des méthodes de collecte de données. Selon le PNUD, les collectes de données sont « parfois obsolètes et entachées de préjugés à l'égard des femmes »

(2019, p. 184), parce qu'elles suivent encore des normes et des paradigmes sociaux « sexospécifiques ». Certaines analyses interrogent uniquement « le chef de famille masculin », « ne ventilent pas les données par sexe et par âge » ou encore ne s'intéressent qu'aux ménages et non pas aux individus (PNUD, 2019, p.184). Il est intéressant de noter que la collecte de données actuelles sur les inégalités de genre manque de méthodologies uniformisées et/ou mises à jour régulières pour tenir compte des outils sensibilisés aux inégalités de genre.

En somme, les lacunes dans les données et les indices sur le DIG sont nombreuses. D'ailleurs, tous les documents consultés relèvent humblement leurs limites méthodologiques et certains révèlent les incohérences au sein même de leur rapport. Par exemple, la publication conjointe OCDE-Union européenne souligne que certaines définitions ou concepts ne sont pas harmonisés. La publication conjointe Banque mondiale-AFD énonce également que certaines données sur l'Afrique sont fragmentaires. Le PNUD reconnaît que le manque de registre d'état civil dans certaines régions du monde cause un déficit de données, et l'UNESCO souligne que certaines données pour l'Afrique subsaharienne ne sont pas mises à jour. L'ONG FAWE pointe, quant à elle, le manque de données sur les inégalités de genre dans la grande région méditerranéenne.

\*\*\*

Ainsi, la littérature sur les indices nous permet de comprendre qu'aucun indice n'est parfait pour mesurer la réalité des inégalités de genre. Ni une multitude d'indicateurs sectoriels ni une large étude analytique ne pourra couvrir l'ensemble de la problématique de genre. D'une part, si l'on souhaite mesurer fidèlement l'égalité de genre, comme l'ont judicieusement relevé Gosselin et *al.*, « il ne faut pas limiter l'analyse [...] aux éléments qui disposent d'une reconnaissance sociale (comme l'emploi), mais incorporer également des indicateurs liés aux éléments qui disposent de peu de reconnaissance (comme le travail de soins et l'entretien domestique au sein des ménages) ou qui témoignent de vulnérabilité (dont l'exposition à la violence et la prévalence de troubles de santé physique et mentale) » (2017, p. 7). D'autre part, la question de trouver un compromis entre une approche globale, holistique, multifactorielle qui tiendrait compte des réalités de terrains et des spécifications régionales et culturelles demeure. En effet, même si tous ces indices se basent sur les mesures concrètes et des variables, la problématique des valeurs, des préjugés ou des biais

culturels inconscients, inhérente à la question des inégalités de genre, constitue une dimension difficilement saisissable et quantifiable.

#### **4. Tendances globales des inégalités selon les milieux spécifiés**

Comme nous l'avons vu, même si la littérature étudiée ne nous permet pas d'avoir un portrait complet sur les inégalités de genre dans les trois secteurs cruciaux du développement inclusif couverts par l'OFDIG, c'est-à-dire les milieux économiques, les systèmes éducatifs et le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette littérature est suffisamment riche pour nous permettre de déterminer des tendances globales. Cette section propose ainsi de parcourir ces grandes tendances selon les milieux spécifiés par notre engagement. Mais avant d'y plonger, nous tenons d'abord à clarifier les interrelations entre ces secteurs clés du DIG

##### ***4.1. Milieux choisis par l'OFDIG : pertinence et interrelations***

Les trois grands pans sur lesquels se concentre l'OFDIG sont ainsi interreliés. Dans la mesure où l'accès à l'éducation est « une condition *sine qua non* de l'autonomisation et de l'*empowerment* des femmes » (Poggi et Waltmann, 2019, p. 27), la relation intégrée entre les secteurs éducatifs et économiques permet de comprendre que les inégalités en éducation se répercutent nécessairement dans celui du travail. Ce sont « les normes de genre négatives » qui subsistent dans les sociétés et qui introduisent les préjugés sexistes dans l'éducation. Ceux-ci influencent les attitudes des enseignant-e-s ou encore les choix de matières et de carrière des filles, restreignant leurs chances dans le monde du travail (UNESCO, 2020, p. viii). Par exemple, en favorisant le maintien des filles à l'école, grâce à la réduction des « stéréotypes de genre » et « des violences » qui y sont associées et à la sensibilisation des filles, des garçons et des professeur-e-s à une « éducation de l'égalité », nous aboutissons à des « effets bénéfiques » dans le domaine de l'emploi (Poggi et Waltmann, 2019, p. 27).

Par ailleurs, de la même manière que l'école a une incidence directe sur la poursuite des études universitaires et sur le travail, les décisions concernant l'emploi sont intrinsèquement liées à la constitution d'une famille. Les femmes qui sont « économiquement actives » décident davantage de retarder leur mariage, de planifier une grossesse plus tard et d'avoir moins d'enfants (Filmer et

Fox, 2014, p. 68). À l'inverse, le mariage forcé, qui concerne chaque année 12 millions de filles, aggrave les inégalités de genre en éducation et au travail, puisqu'il réduit les chances d'une fille de « terminer sa scolarité formelle et d'acquérir des compétences pour travailler à l'extérieur du foyer » (PNUD, 2019, p. 178). Le mariage forcé condamne ainsi les filles « à un faible niveau de développement humain » (PNUD, 2019, p. 178), en plus de les éloigner de leur famille et de leur réseau social.

Ainsi, la pertinence de cibler les milieux économiques, les systèmes éducatifs, le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche trouve toute sa justification dans leurs interrelations respectives. Malgré « la prise de conscience du besoin de redoubler d'efforts pour parvenir à l'égalité des sexes » (PNUD, 2019, p. 164), l'égalité de genre n'existe nulle part dans le monde. Dans six régions ciblées par le PNUD<sup>9</sup>, l'indice d'inégalité de genre montre, pour la période 2010-2018, que les femmes sont toujours moins instruites que les hommes et ont moins accès au marché du travail et au pouvoir politique (PNUD, 2019, p. 165). Malgré l'amélioration de l'enseignement primaire pour les nouvelles générations, « le passage du système éducatif au monde du travail est marqué par la discontinuité de l'égalité des sexes » (PNUD, 2019, p. 169).

#### ***4.2. Panorama des inégalités dans les trois secteurs clés de l'OFDIG***

##### **Les inégalités en milieux éducatifs**

Au cours du dernier quart de siècle, « l'accès des filles à l'éducation a connu un saut générationnel » (UNESCO, 2020, p. 71), et des progrès notables en matière de disparités de genre dans la scolarisation primaire et secondaire ont été remarqués dans la dernière décennie. Cependant, il demeure des statistiques encore frappantes quant aux inégalités de genre en milieux éducatifs puisqu'une fille sur huit, dans le monde, qui remplit les conditions d'âge requises ne fréquente toujours pas d'établissement d'enseignement primaire ou secondaire (PNUD, 2019, p.177). Selon les données recueillies, moins de la moitié des pays (62 sur 145 pays) ont atteint la

---

<sup>9</sup> Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, États arabes, Europe et Asie centrale.

parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire (PNUD, 2019, p. 177), ce qui nous donne une idée du chemin à parcourir dans les milieux éducatifs de base.

Plus spécifiquement, du côté de l'éducation au primaire, le même schéma se dessine : des progrès remarquables ont été effectués, mais certaines statistiques présentent encore des disparités. En effet, même si « les filles les plus pauvres ont rattrapé leur retard en matière d'achèvement de la scolarité primaire » (UNESCO, 2020, p. 14), le niveau primaire présente encore de nombreuses lacunes en termes d'égalités de genre. En effet, le trois quarts des enfants en âge de fréquenter le primaire qui ne mettront peut-être jamais les pieds à l'école sont des filles (UNESCO, 2020, p. 1). Or, il est à noter qu'à plus long terme, « une mère instruite envoie ses filles à l'école plus longtemps » et parallèlement, celles-ci sont plus influencées par le niveau d'éducation de leur mère que par celui de leur père (UNESCO, 2020, p. 2). Cependant, les femmes représentent « près des deux tiers des adultes ne sachant pas lire », et 515 millions d'entre elles « ne possèdent pas de compétences élémentaires en lecture » (UNESCO, 2020, p.1).

Du côté de l'éducation secondaire, plus du double des garçons achèvent davantage leurs études, contrairement aux filles. C'est le cas par exemple en Afghanistan, au Bénin, au Tchad ou encore au Togo (UNESCO, 2020, p. 14). Par ailleurs, le milieu socioéconomique demeure une vulnérabilité supplémentaire puisque les filles issues d'un milieu pauvre et rural « dans les pays à faible revenu » ne sont que « 2 % à achever le second cycle du secondaire » (UNESCO, 2020, p. 14). Dans au moins 20 pays qui disposent de données et qui sont situés essentiellement en Afrique subsaharienne, quasiment aucune jeune femme rurale et pauvre n'a achevé le second cycle de l'enseignement secondaire (UNESCO, 2020, p. 14).

### **Les inégalités dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Rappelons qu'il nous est rapidement apparu que les données récoltées sur ce domaine en particulier demeuraient rares, du moins non accessibles dans le cadre de notre présente recherche. D'un point de vue mondial, malgré un nombre croissant de femmes scolarisées dans l'enseignement supérieur, nombre qui a « triplé entre 1995 et 2018, passant de 38 millions à 116 millions », soit une augmentation de 54 % totale des effectifs (UNESCO, 2020, p. 16), les inégalités dans l'enseignement supérieur restent fortes (PNUD, 2019, p. 51). Ces inégalités de genre dans les

études supérieures et le milieu de la recherche ne sont pas non plus l'apanage d'une région géographique spécifique, mais plutôt une réalité largement partagée dans le monde.

En effet, même si au sein de l'Union européenne, en 2019 comme en 2010, les femmes étaient davantage diplômées que les hommes dans le domaine de l'enseignement supérieur, elles occupaient pourtant moins souvent un emploi que les hommes (MESRI-SIES, 2021, p.8). Aussi, les chercheuses sont nettement sous-représentées, et ce, dans divers pays du globe issus de l'Union européenne et de l'OCDE, tels que le Japon, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, le Danemark, la Turquie, la Russie, la Norvège ou encore l'Afrique du Sud (MESRI-SIES, 2021, p. 10). Ainsi le « plafond de verre » dans les études supérieures et le milieu de la recherche est encore présent dans tous les pays de l'Union européenne (MESRI-SIES, 2021, p. 13). Par exemple, en France, en 2019-2020, davantage de femmes ont bénéficié d'une bourse basée sur des critères socioéconomiques en 2019-2020. 30 mois après leur diplôme de Master (Maîtrise), elles sont encore moins rémunérées que les hommes (MESRI-SIES, 2021, p. 21). Le constat est le même, trois ans après l'obtention de leur doctorat. En effet, leurs conditions d'emploi sont « systématiquement moins favorables » que leurs homologues (MESRI-SIES, 2021, p. 30).

En Afrique plus spécifiquement, au niveau des études supérieures, les inégalités de genre sont courantes sur le continent, et les universités sont « essentiellement dominées par les hommes » (FAWE, 2015, p. 2). Quand elles occupent des postes, les femmes obtiennent des postes juniors non titularisés et rarement des postes de direction. Les chercheuses publient moins que leurs homologues masculins. Ces disparités s'expliquent notamment par des facteurs culturels, sociologiques, économiques, psychologiques, historiques et politiques (FAWE, 2015, p. 2).

### **Les inégalités en milieux économiques**

Les inégalités de genre en matière d'opportunités économiques englobent les difficultés d'accès à des activités génératrices de revenus et à un emploi rémunéré, et aussi les obstacles à l'entrepreneuriat (ONUDI, 2019, p. 4). Dans le domaine économique, les tendances actuelles laissent penser qu'il faudra 202 ans « pour combler l'écart économique entre les sexes » (PNUD, 2019, p. 163). Malgré l'existence d'une diversité d'emplois auxquels accèdent les femmes, ces

dernières restent cantonnées « à des emplois relativement précaires, moins porteurs et moins rémunérés, mais indispensables » (Poggi et Waltmann, 2019, p. 14). Lorsqu'elles sont payées autant que les hommes, les femmes « travaillent davantage pour le même salaire », et ces inégalités durables limitent leur autonomisation et leur possibilité d'*empowerment* (Poggi et Waltmann, 2019, p. 22). C'est ainsi que la nécessité de trouver des formules flexibles adaptées à leur quotidien les pousse vers un travail informel ou une entreprise individuelle compatible avec la garde des enfants (Filmer et Fox, 2014, p. 70). Les disparités les suivent également dans l'entrepreneuriat puisqu'elles sont quasiment deux fois moins susceptibles de s'engager dans le lancement d'une nouvelle entreprise que les hommes (OCDE et Union européenne, 2022, p. 33), et ce, même au sein même de l'Union européenne et des pays de l'OCDE.

D'ailleurs, à l'échelle mondiale et sur le plan du travail invisible<sup>10</sup>, les femmes consacrent deux fois et demie plus de temps au travail familial et domestique non rémunéré que les hommes (PNUD, 2019, p. 179). Le travail invisible, demeurant une variable difficilement quantifiable, est rarement mentionné dans les rapports étudiés. Aussi, la nécessaire prise en compte de la notion de « temps disponible » permet de mieux comprendre les limites des possibilités économiques des femmes « qui les empêchent d'accepter un emploi formel » (ONUDI, 2019, p. 11).

Les emplois du secteur informel, qui regroupent « l'ensemble des entreprises non agricoles et non enregistrées qui produisent des biens et services sur le marché » (Poggi et Waltmann, 2019, p. 15), et les emplois « à temps partiel ou exigeant un faible degré de responsabilité » permettent la souplesse nécessaire (ONUDI, 2019, p. 11) pour le travail invisible. En Afrique subsaharienne, le secteur informel global est largement répandu. Il représente entre 70 et 90 % de la population active non agricole, 80 % des créations d'emploi et entre 50 et 60 % de la richesse nationale (Poggi et Waltmann, 2019, p. 16). Cette précarité informelle additionnée à « une importante ségrégation de genre » (Poggi et Waltmann, 2019, p. 16) touche ainsi plus de quatre femmes sur cinq ayant un emploi hors du secteur agricole en Asie du Sud, et environ trois quarts en Afrique subsaharienne (ONUDI, 2019, p. 12).

---

<sup>10</sup> Nous référons au travail qui consiste, entre autres, à s'occuper des enfants et à accomplir les tâches ménagères.

### ***4.3. Les amplificateurs d'inégalités de genre***

La problématique des inégalités de genre prise dans un cadre de développement inclusif ne peut s'analyser de manière décontextualisée. En effet, la pandémie mondiale de COVID-19 qui a immobilisé le monde depuis mars 2020, combinée à la pauvreté et à la violence infligée aux femmes, accentue de manière conséquente et intrinsèque les inégalités de genre. Puisqu'on ne saurait faire fi dans cet état des lieux contemporain des facteurs amplificateurs des inégalités de genre, nous les traitons dans cette section pour compléter les tendances identifiées dans les secteurs clés.

#### **La pauvreté et la violence**

« L'intersection du genre » avec d'autres facteurs exacerbe les disparités, notamment dans les milieux éducatifs où la pauvreté joue un rôle majeur dans l'accessibilité à l'instruction. En effet, l'indice de parité est plus faible au primaire chez les plus pauvres et les élèves des zones rurales (UNESCO, 2020, p. 12). Par exemple, au Pakistan, 70 filles pour 100 garçons fréquentaient l'école primaire en 2018, chez les familles les plus pauvres. Précisons que « dans 59 pays, les femmes âgées de 15 à 49 ans issues des ménages les plus pauvres ont un risque quatre fois supérieur d'être analphabètes que celles issues des ménages les plus riches » (UNESCO, 2020, p. 2).

La violence, quant à elle, agit non seulement comme un frein considérable à l'autonomisation des filles et des femmes, mais elle nuit considérablement à leur sécurité physique, au sein des milieux familiaux, du travail ou de l'école. Certaines données sont révélatrices de l'ampleur du phénomène de la violence. Par exemple, plus d'un tiers des femmes, et plus de deux tiers dans certains pays, ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein ou en dehors du couple (PNUD, 2019, p. 185). Dans le monde, près d'un quart des filles âgées de 15 à 19 ans déclarent avoir été victimes de violences à partir de 15 ans (PNUD, 2019, p. 185). Or, cette violence est largement sous-estimée. Les femmes sont freinées dans leur dénonciation, notamment à cause du déshonneur, du déni ou encore de la méfiance vis-à-vis des autorités (PNUD, 2019, p. 185). Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les femmes « bénéficient d'un meilleur accès à l'information et aux ressources qui les aident à reconnaître » les situations abusives, même si, quand elles accèdent au marché du travail, cette autonomisation économique ne les protège pas contre les violences

(PNUD, 2019, p.185). En effet, selon des évaluations qualitatives menées au Libéria, au Rwanda ou encore en Tanzanie, « les jeunes femmes disent préférer les emplois indépendants ou les industries à prédominance féminine par crainte du harcèlement sexuel » (Filmer et Fox, 2014, p. 71).

### **Le recul considérable dû à la pandémie mondiale**

Dès mars 2020, le monde se confinait alors qu'était déclarée la pandémie de COVID-19, menant à une crise sanitaire mondialisée, une crise économique et une crise de l'éducation sans précédent. Cette pandémie a également paralysé les sociétés dans leur mode de fonctionnement : fermetures des écoles, généralisation du télétravail et réduction de l'activité économique. Depuis mars 2020, la pandémie a mis à l'épreuve et a même fait régresser, comme nous le verrons, les avancées en matière d'égalité de genre et de droits des femmes et des filles. Notons davantage de pertes d'emplois et de revenus, de travail domestique, de violences conjugales, de fermetures d'écoles, de mariages et de grossesses précoces (EM2030, 2022; OCDE et ONU Femmes, 2021; UNESCO, 2020).

Plus de 91 % des élèves dans le monde ont été touchés par les fermetures d'écoles et les mesures de confinement dans 194 pays (UNESCO, 2020, p. 24). Cela a engendré encore, pour les filles, des grossesses précoces, des mariages précoces et des violences sexuelle et sexiste, notamment à cause des accès restreints « aux services de santé génésique, de police, de justice et d'aide sociale » (UNESCO, 2020, p. 24). Les conséquences de la COVID-19 pourraient provoquer 13 millions de mariages d'enfants au cours des 10 prochaines années (UNESCO, 2020, p. 24). À cause de la COVID-19 et considérant les liens entre pauvreté, éducation et abandons scolaires, certains reculs dans l'accès à l'instruction demeurent irrémédiables. En Afrique subsaharienne, 3,5 % des adolescentes en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire et 4,1 % des jeunes femmes en âge de fréquenter le second cycle de l'enseignement secondaire risquent de ne pas retourner à l'école (UNESCO, 2020, p. 24).

Au niveau du travail, en septembre 2020, lors de la reprise lente et partielle de l'activité économique mondiale, 49% des hommes ont retrouvé leur emploi, contre 30 % des femmes (Banque mondiale, 2022, p. 31). En effet, les femmes ont été davantage affectées, parce qu'elles

étaient plus susceptibles d'être employées dans les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement, en plus de subvenir aux besoins croissants de la famille. Tout cela s'est accentué par les fermetures de services de garde et d'écoles (Banque mondiale, 2022, p. 5). À l'échelle mondiale, à cause de la pandémie, la réduction de l'écart entre les genres a été retardée d'une génération en passant de 99,5 à 135,6 années (Forum économique mondial, 2021, p. 13). Pour pallier aux effets néfastes de la COVID-19, encore faut-il avoir des données qui font état des disparités grandissantes. Il existe actuellement un manque de données qui permettraient aux gouvernements d'élaborer des politiques et des programmes post-COVID sensibles au genre (OCDE et ONU Femmes, 2021, p. 27) afin d'agir sur ces problématiques.

\*\*\*

Les tendances présentées ci-dessus, selon les milieux d'activités et les facteurs d'amplifications, incitent à établir que le chemin de l'égalité FH reste sinueux, non seulement au niveau de la concrétisation de l'égalité, mais aussi au niveau des données sur cette problématique fondamentale, clé du développement humain à plus grande échelle.

## CONCLUSION

Ce premier état des lieux, qui s'est basé sur des sources majoritairement institutionnelles, nous permet d'établir l'ampleur du travail qu'il reste à faire dans le cadre des objectifs de l'OFDIG. Quel que soit le milieu ciblé par l'OFDIG, les milieux économiques, éducatifs ou ceux des études supérieures et de la recherche, les disparités de genre, déjà présentes et documentées, se sont ainsi aggravées.

Ce premier travail de recensement des sources de données institutionnelles et accessibles publiquement nous a également permis de relever un certain nombre de lacunes dans les données internationales. Le constat général qui se dégage est le manque d'harmonisation et de centralisation de ces données. Nous remarquons également la difficulté de se baser sur des données fiables pour éclairer les dimensions invisibilisées du DIG. Notons que cet état des lieux s'avère lui-même incomplet, laissant dans l'ombre les publications d'organisations locales ou régionales sur les inégalités de genre. Pensons à la récente initiative de l'ISQ au Québec ou encore à celle de l'UE. Ce sera l'objet de publications futures de l'OFDIG.

Enfin, soulignons que les réalisations des organismes destinés aux femmes et des groupes communautaires et locaux sont fondamentales dans l'accomplissement de l'égalité FH. Leur absence dans cet état lieux tient à la fois d'une priorité donnée à des études institutionnelles plus larges, et parce que leur accessibilité en ligne est beaucoup plus éparse.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMC [Affaires Mondiales Canada]. (2017). *Politique d'aide internationale féministe du Canada*. Ottawa, Affaires mondiales Canada. [https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/iap2-fra.pdf?\\_ga=2.38490150.427118935.1664301801-1441842560.1663614143](https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/iap2-fra.pdf?_ga=2.38490150.427118935.1664301801-1441842560.1663614143)
- Arvin, Maile, Tuck, Eve, et Morrill, Angie. (2013). «Decolonizing Feminism : Challenging Connections between Settler Colonialism and Heteropatriarchy. *Feminist Formations*», 25(1), 8-34.
- BAD et CENUA [Banque africaine de développement et Commission économique des Nations unies pour l'Afrique]. (2020). *Rapport méthodologique et statistique. Réduire les inégalités des genres. Rapport de l'indice de l'égalité des genres 2019*. Consulté sur <https://www.afdb.org/fr/documents/indice-de-legalite-des-genres-en-afrique-2019-rapport-methodologique-et-statistique>
- Banque mondiale. (2021, 24 mars). Des systèmes de données plus robustes sont nécessaires pour combattre la pauvreté. Communiqué de presse. Consulté en ligne sur <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/03/24/stronger-data-systems-needed-to-fight-poverty>
- Banque mondiale. (2022). World Development Report 2022: Finance for an Equitable Recovery. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1730-4. Consulté sur <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36883/9781464817304.pdf>
- Bilge, Sirma. (2019). « Quand le développement international interpelle l'intersectionnalité » Dans Levy, Charmain et Andrea Martinez, *Genre, féminismes et développement: Une trilogie en construction*, pp 39-54.
- Calvès, Anne-Emmanuèle. (2014). « L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d'une institutionnalisation controversée. » *Regards croisés sur l'économie*, 15 (2), pp. 306-321.
- Cornwall, Andrea, et Althea-Maria Rivas. (2015). « From 'gender equality and 'women's empowerment' to global justice: reclaiming a transformative agenda for gender and development. » *Third World Quarterly*, 36(2), pp. 396-415.
- EM2030 [EqualMeasures2030]. (2022). *Un « retour à la normale » ne suffit pas : l'Indice du Genre dans les ODD 2022 d'EM2030*. Equal Measures 2030, Woking. Consulté en ligne sur <https://www.equalmeasures2030.org>
- Falquet, Jules, et Flores Espínola, Artemisa. (2019). «Introduction». *Les cahiers du CEDREF*, 23, pp. 6-45.

- FAWE [Forum des éducatrices africaines].(2015). S’attaquer à l’inégalité entre les genres dans les établissements de l’enseignement supérieur en Afrique : De l’action affirmative aux approches holistiques. Note politique. Consulté en ligne sur [https://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/note\\_d\\_orientation\\_genre\\_fr.pdf](https://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/note_d_orientation_genre_fr.pdf)
- FEMISE. (2019). Closing the gender gap: policy-making that promotes inclusive Mediterranean societies. Med Brief, No 17, mars 2019. Consulté sur <http://www.femise.org/wp-content/uploads/2019/03/MEDBRIEF-17-final.pdf>
- Filmer, Deon et Fox, Louise (2014). L’emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Série Forum pour le Développement de l’Afrique. Washington, DC : Banque mondiale.
- Forum économique mondial. 2021. Shaping an Equitable, Inclusive and Sustainable Recovery: Acting Now for a Better Future. Consulté sur [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_Shaping\\_an\\_Equitable\\_Inclusive\\_and\\_Resilient\\_Recovery\\_2021.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_Shaping_an_Equitable_Inclusive_and_Resilient_Recovery_2021.pdf)
- Forum économique mondial. 2022. *World Economic Forum Global Gender Gap Report 2022*. Consulté sur <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022>
- Institut de la statistique du Québec. (2021). « Les écarts salariaux selon le sexe dans les professions de formation universitaire : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus au Québec », *Marché du travail et rémunération*, [En ligne], no 25, mars, p. 1-17. Consulté en ligne sur [statistique.quebec.ca/fichier/ecarts-salariaux-sexe-professions-formation-universitaire-portrait-entreprises-quebecoises-200-employes-et-plus.pdf](http://statistique.quebec.ca/fichier/ecarts-salariaux-sexe-professions-formation-universitaire-portrait-entreprises-quebecoises-200-employes-et-plus.pdf).
- IREF (2022). « Intersectionnalité ». *Lexique des termes - Études féministes*. Wiki UQAM, Institut de recherches et d’études féministes, Université du Québec à Montréal. Consulté en ligne sur <https://wiki.uqam.ca/pages/viewpage.action?pageId=133403786>
- Labrecque, Marie-France. (2019). « Fractures et leçons des paradigmes dominants ». Dans Levy, Charmain et Andrea Martinez, *Genre, féminismes et développement: Une trilogie en construction*, pp. 19-38.
- Lee-Gosselin, Hélène, Ragued, Safa, Tanguay, Dominique et Isabelle Auclair. (2017) Création d’indices de l’égalité entre les femmes et les hommes. Université Laval, Institut Femmes, Sociétés, Égalité et Équité, pour le Secrétariat à la condition féminine, Canada. Consulté en ligne sur <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Egalite/Creation-Indices-Egalite.pdf>
- Martin, Hélène et Patricia Roux. (2015). « Recherches féministes sur l’imbrication des rapports de pouvoir : une contribution à la décolonisation des savoirs », *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), pp. 4-13.
- McKinsey. (2019). *Woman Matter. Les femmes et le travail au Canada : d’aujourd’hui à demain. État des lieux et avenir des femmes sur le marché du travail canadien*. Consulté en ligne sur [https://www.mckinsey.com/~/\\_media/mckinsey/featured%20insights/gender%20equality/th](https://www.mckinsey.com/~/_media/mckinsey/featured%20insights/gender%20equality/th)

[e%20present%20and%20future%20of%20women%20at%20work%20in%20canada/20190602-women-matter-2019-vf.pdf](https://www.mesri-sies.fr/IMG/pdf/e%20present%20and%20future%20of%20women%20at%20work%20in%20canada/20190602-women-matter-2019-vf.pdf)

MESRI-SIES [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation]. (2021). Enseignement supérieur, Recherche et Innovation Vers l'égalité femmes-hommes ? CHIFFRES CLÉS. 2021. Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques. MESRI-SIES.

Nations unies. (2022a). Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Page web. Consulté en ligne sur <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>

Nations unies. (2022b). Objectif de développement durable : égalité des sexes. Page web. Consulté en ligne sur <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

OCDE et ONU Femmes. (2021), "Gender-responsive COVID-19 recovery: Strengthening country systems through official development assistance and gender-responsive budgeting", OECD Development Policy Papers, No. 42, OECD Publishing Paris. Consulté sur [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/gender-responsive-covid-19-recovery\\_edb0172d-en](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/gender-responsive-covid-19-recovery_edb0172d-en)

OCDE et Union européenne. (2022). Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2019 : Politiques de l'entrepreneuriat inclusif, Éditions OCDE, Paris. Consulté sur <https://doi.org/10.1787/63051572-fr>.

ONUDI [Organisation des Nations unies pour le développement industriel]. (2019). Intégrer la dimension de genre dans le développement de clusters. Consulté en ligne sur [https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-08/Mainstreaming\\_Gender\\_in\\_Cluster\\_Development\\_Fr.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-08/Mainstreaming_Gender_in_Cluster_Development_Fr.pdf)

ONU Femmes. (2021). Glossaire d'égalité de sexes. Page web. Consulté en ligne sur <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter&hook=A&sortkey=&sortorder=asc>

PNUD [Programme des Nations unies pour le développement]. (2022). Les ODD en action. Page web. Consulté en ligne sur <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals>

PNUD [Programme des Nations unies pour le développement]. (2019). Rapport sur le développement humain. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle. Consulté en ligne sur [https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_fr\\_0.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf)

Poggi, Cecilia et Waltmann, Juliette (2019). « La (re) production des inégalités de genre dans le monde du travail : des discriminations légales à l'autonomisation », dans La (re) production des inégalités de genre dans le monde du travail : des discriminations légales à l'autonomisation (pp. 1-36). Paris Cedex 12 : Agence française de développement. Consulté en ligne sur <https://doi.org/10.3917/afd.poggi.2019.02.0001> "

- Ricard, Julie (2016). L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement — Pause Genre. Consulté en ligne sur <https://www.afd.fr/fr/essentiel-enjeux-genre-et-developpement-pause-genre>
- Rossier, Annick, Dehler, Jessica, Charlier, Bernadette et Fügen, Hélène (2010). « Intégrer la dimension genre dans l'enseignement supérieur : transformation de pratiques au niveau individuel et institutionnel », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [Online]. Consulté sur <http://journals.openedition.org/ripes/398> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ripes.398>
- Sen, Gita et Caren Grown. (1987). *Development, Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*. New York: Monthly Review Press.
- UNESCO. (2020). Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 — Rapport sur l'égalité des genres : Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation. Paris. UNESCO. Consulté sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375469>
- Vergès, Françoise. (2019). *Un féminisme décolonial*. La Fabrique.
- Vershuur, Christine. (2019). « Apport des approches féministes des Suds. Perspectives féministes postcoloniales et décoloniales ». Dans Levy, Charmain et Andrea Martinez, *Genre, féminismes et développement: Une trilogie en construction*, pp. 55-72.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Classification primaire des documents analysés

Type d'organisation	Nom, type de document et date	Titre du rapport	Langue	Question du genre	Sources principales des données	Type de données	Exemples d'autres sources citées
<b>Institution internationale</b>	Banque mondiale  Rapport mondial annuel  2022	<i>World Development Report 2022: Finance for an Equitable Recovery.</i> Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1730-4. <a href="https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36883/9781464817304.pdf">https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36883/9781464817304.pdf</a>	EN	<b>CAD1</b>	Sources internes à la Banque mondiale et résultat d'une enquête téléphonique réalisée durant la 1 <sup>ère</sup> année de pandémie auprès des ménages de 85 pays.	Statistiques, tableaux et graphiques grâce à des sources internes et institutionnelles secondaires.	Global Findex Database, FMI et études scientifiques secondaires.
<b>Institution internationale et agence gouvernementale</b>	Banque mondiale et Agence française de développement  Publication spéciale sur l'Afrique  2014	<i>L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Série Forum pour le Développement de l'Afrique.</i> Washington, DC : Banque mondiale <a href="https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16608">https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16608</a>	FR	<b>CAD1</b>	Revue de littérature sur les travaux de recherche émanant des deux institutions.	Données fragmentaires sur l'emploi en Afrique, mais tableaux faits par les auteurs grâce à des sources institutionnelles secondaires.	ONU, FAO et études scientifiques secondaires.
<b>Institution internationale</b>	Forum économique mondial  Publication spéciale (COVID)  2021	<i>Shaping an Equitable, Inclusive and Sustainable Recovery: Acting Now for a Better Future.</i> <a href="https://www3.weforum.org/docs/WEF_Shaping_an_Equitable_Inclusive_and_Resilient_Recovery_2021.pdf">https://www3.weforum.org/docs/WEF_Shaping_an_Equitable_Inclusive_and_Resilient_Recovery_2021.pdf</a>	EN	<b>CAD1</b>	Sources internes au FEM et Global Gender Gap.	Statistiques, tableaux et graphiques grâce à des sources internes et institutionnelles secondaires.	Our World in Data, WID.world, OCDE, Banque mondiale et études scientifiques secondaires.
<b>Institutions internationales</b>	OCDE et ONU Femmes  Publication spéciale (COVID)  2021	<i>Gender-responsive COVID-19 recovery: Strengthening country systems through official development assistance and gender-responsive budgeting.</i> OECD Development Policy Papers, No. 42, OECD Publishing Paris. <a href="https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/gender-responsive-covid-19-">https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/gender-responsive-covid-19-</a>	EN	<b>CAD2</b>	Sources internes et méthodologie de l'indicateur 5.c.1 des ODD réalisé par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) en 2018.  Analyse les données de 69 gouvernements partenaires et de 34 pays de l'OCDE.  Données issues du marqueur de	Système de notation pour suivre qualitativement les flux financiers qui ciblent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.	Sources gouvernementales.

		<a href="#">recovery_edb0172d-en</a>			politique d'égalité des sexes du CAD de l'OCDE dans le système de notification des pays créanciers du CAD.		
<b>Institutions internationales</b>	OCDE et Union européenne  Rapport publié tous les 2 ans  2022	<i>Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2019 : Politiques de l'entrepreneuriat inclusif</i> , Éditions OCDE, Paris. <a href="https://doi.org/10.1787/63051572-fr">https://doi.org/10.1787/63051572-fr</a>	FR	<b>CAD1</b>	Sources secondaires gouvernementales  Sources internes de l'OCDE.	Statistiques, tableaux et graphiques grâce aux sources agrégées.	Eurostat, Commission européenne, Facebook, Banque mondiale et études scientifiques secondaires.
<b>Institution internationale</b>	ONUDI [Organisation des Nations unies pour le développement industriel].  Programmes axés sur le genre  2019	<i>Intégrer la dimension de genre dans le développement de clusters</i> . <a href="https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-08/Mainstreaming_Gender_in_Cluster_Development_Fr.pdf">https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-08/Mainstreaming_Gender_in_Cluster_Development_Fr.pdf</a>	FR	<b>CAD2</b>	Sources internes de l'ONU.  Indice d'inégalité de genre.  Global Gender Gap.	Exemples concrets de « clusters ».  Statistiques, tableaux et graphiques grâce aux sources agrégées.	Banque mondiale, ONU, ONU Femmes, Forum économique mondial, OIT, UNESCO, PNUD et études scientifiques secondaires.
<b>Institution internationale</b>	PNUD [Programme des Nations unies pour le développement]  Publication annuelle  2019	<i>Rapport sur le développement humain. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle</i> . <a href="https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf">https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf</a>	FR	<b>CAD1</b>	Sources gouvernementales  Indice de développement de genre.  L'indice d'inégalité de genre.	Statistiques et tableaux issus des données gouvernementales et sources internes.  Mesure des capacités de base et de capacités plus avancées.	OIT, Enquête mondiale sur les valeurs, Global Findex, OMS, ONU, Banque mondiale, FMI, OCDE, DAES, UNESCO, UNICEF.
<b>Institution internationale</b>	Forum économique mondial  Publication annuelle  2022	<i>World Economic Forum Global Gender Gap Report 2022</i> <a href="https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022">https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022</a>	EN	<b>CAD2</b>	Global Gender Gap  Sources internes et institutionnelles secondaires	Statistiques et tableaux sur 146 pays grâce aux sources internes et de nouvelles sources partenariales.	LinkedIn, Coursera, Hologic, WTW, OCDE, UNESCO, OIT, OMS.
<b>Institution internationale</b>	UNESCO  Publication annuelle  2020	<i>Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 — Rapport sur l'égalité des genres. Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation</i> . Paris. UNESCO. <a href="https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375469">https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375469</a>	FR	<b>CAD2</b>	Indice de parité entre les sexes ajusté à partir des données internes de l'ISU (Institut de statistiques de l'UNESCO) ou de l'UNICEF.	Tableaux basés sur les données de l'ISU et témoignages individuels.	Sources d'illustrations par des ONG, sources secondaires, OCDE, Union européenne, Eurostat, Banque mondiale, ONU Femmes, Enquête mondiale sur les valeurs (World Values Survey)
<b>Institutions internationales</b>	BAD et CENUA [Banque	<i>Rapport méthodologique et statistique</i> .	FR	<b>CAD2</b>	Indice de l'égalité des genres en Afrique portant	Calcul de l'indice fait à partir de données tirées d'enquêtes nationales	Autres sources secondaires nationales et

	<p>africaine de développement et Commission économique des Nations unies pour l'Afrique]</p> <p>Rapport aux 5 ans</p> <p>2020</p>	<p><i>Réduire les inégalités des genres. Rapport de l'indice de l'égalité des genres 2019.</i>  <a href="https://www.afdb.org/fr/documents/indice-de-legalite-des-genres-en-afrique-2019-rapport-methodologique-et-statistique">https://www.afdb.org/fr/documents/indice-de-legalite-des-genres-en-afrique-2019-rapport-methodologique-et-statistique</a></p>			<p>sur le bien-être économique, le bien-être social et l'autonomisation des femmes (y compris la représentation politique et institutionnelle).</p> <p>Calculs sur les données nationales pour inclure le plus de pays possible.</p> <p><i>**Le rapport analytique demeurait indisponible en ligne</i></p>	<p>démographiques, d'enquêtes nationales, économiques, de la Banque mondiale, des ministères nationaux de l'éducation, de l'UNESCO et de sources secondaires nationales.</p> <p>Tableaux et statistiques de l'indice avec classement des pays.</p>	<p>données secondaires internationales (pas toujours précisées) pour les données nationales manquantes.</p>
ONG	<p>FAWE [Forum des éducatrices africaines]</p> <p>Note conceptuelle</p> <p>2015</p>	<p><i>S'attaquer à l'inégalité entre les genres dans les établissements de l'enseignement supérieur en Afrique : De l'action affirmative aux approches holistiques.</i> Note politique.  <a href="https://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/note_d_orientation_gender_fr.pdf">https://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/note_d_orientation_gender_fr.pdf</a></p>	FR	CAD2	<p>Sources secondaires internes sur des exemples singuliers de pays.</p>	<p>Statistiques et tableaux grâce aux données de sources internes.</p>	<p>Sources gouvernementales et études secondaires.</p>
ONG	<p>FEMISE</p> <p>Article présentant des données préliminaires d'un projet</p> <p>2019</p>	<p><i>Closing the gender gap: policy-making that promotes inclusive Mediterranean societies.</i> Med Brief, No 17, mars 2019.  <a href="http://www.femise.org/wp-content/uploads/2019/03/MEDBRIEF-17-final.pdf">http://www.femise.org/wp-content/uploads/2019/03/MEDBRIEF-17-final.pdf</a></p>	EN	CAD2	<p>Revue de littérature sur les travaux de recherche de sources secondaires.</p> <p>Analyse qualitative avec entretiens avec les décideurs politiques et les femmes issues de multiples groupes socio-économiques pour mesurer les écarts entre besoins des femmes et lois en vigueur.</p>	<p>Statistiques basées sur les résultats préliminaires et sources secondaires</p>	<p>Forum économique mondial, Banque mondiale et autres études secondaires.</p>
ONG	<p>EM2030 [EqualMeasures2030]</p> <p>Rapport aux 3 ans</p> <p>2022</p>	<p>Un « retour à la normale » ne suffit pas : l'Indice du Genre dans les ODD 2022 d'EM2030. Equal Measures 2030, Working.  <a href="https://www.equalmeasures2030.org/wp-content/uploads/2022/03/EM2030-Index-2022-Final.pdf">https://www.equalmeasures2030.org/wp-content/uploads/2022/03/EM2030-Index-2022-Final.pdf</a></p>	FR	CAD2	<p>L'Indice de Genre dans les ODD</p> <p>56 indicateurs répartis sur 14 ODD</p> <p>Aide de la Commission européenne pour la méthodologie et l'audit statistique</p>	<p>Statistiques et analyses plus approfondies sur 7 pays et 3 régions cibles (Afrique, Asie, Amérique latine)</p> <p>Suivi des cadres juridiques des pays, données d'enquêtes mondiales et autres données secondaires</p>	<p>Banque mondiale, société civile, groupes de réflexion, ONU, Comité international de secours, ONG, ONU Femmes, PNUD, FMI, OCDE.</p>

		<a href="#">022/03/SDG-index_report_FR_FINAL_02_03-High-res.pdf</a>			de l'Indice de Genre dans les ODD	sous forme de tableaux statistiques  Classement des pays en fonction de l'Indice mis en place	
<b>Organisme gouvernemental</b>	Institut de la statistique du Québec  Publication annuelle  2021	<i>Les écarts salariaux selon le sexe dans les professions de formation universitaire : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus au Québec, Marché du travail et rémunération, [En ligne], no 25, mars, p. 1-17.</i> <a href="https://statistique.quebec.ca/fr/document/ecarts-salariaux-selon-sexe-dans-professions-formation-professionnelle-portrait-entreprises-quebecoises-200-employes-plus-quebec">https://statistique.quebec.ca/fr/document/ecarts-salariaux-selon-sexe-dans-professions-formation-professionnelle-portrait-entreprises-quebecoises-200-employes-plus-quebec</a>	FR	<b>CAD2</b>	Résultats présentés selon le secteur d'appartenance, le statut de syndicalisation, la taille de l'entreprise, le secteur d'activité et le type d'emploi professionnel, définis en fonction du taux de présence des femmes.	Statistiques basées sur un échantillon représentatif des entreprises de 200 employés et plus dans différents secteurs du marché du travail et les municipalités d'au moins 25 000 habitants.	Sources gouvernementales.
<b>Organisme gouvernemental</b>	MESRI-SIES [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation]  Publication annuelle  2021	<i>Enseignement supérieur, Recherche et Innovation Vers l'égalité femmes-hommes ? CHIFFRES CLÉS. 2021.</i> Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques. MESRI-SIES. <a href="https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/vers-l-egalite-femmes-hommes-chiffres-cles-84053">https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/vers-l-egalite-femmes-hommes-chiffres-cles-84053</a>	FR	<b>CAD2</b>	Sources gouvernementales et statistiques officielles	Tableaux et graphiques à partir des sources internes et d'Eurostat	Eurostat, OCDE, Glass Ceiling Index, Eurostat, Insee, CNRS, Institut de France et autres sources secondaires officielles.
<b>Organisme gouvernemental</b>	Agence française de développement  Article destiné aux chercheurs.euses  2019	« La (re) production des inégalités de genre dans le monde du travail : des discriminations légales à l'autonomisation ». <a href="https://doi.org/10.3917/afd.poggi.2019.02.0001">https://doi.org/10.3917/afd.poggi.2019.02.0001</a> »	FR	<b>CAD2</b>	Revue de littérature sur les travaux de recherche internes et sources secondaires internationales	Statistiques à partir des sources internes.	Banque Mondiale, OCDE, FAO, OIT, UNESCO.
<b>Organisme gouvernemental</b>	Agence française de	<i>L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement</i>	FR	<b>CAD2</b>	Théorisation sur des études	Tableaux et statistiques sur des études	ONU Femmes, Banque mondiale, Forum

	développement Fiche récapitulative 2016	— <i>Pause Genre.</i> <a href="https://www.afd.fr/fr/essentiel-enjeux-genre-et-developpement-pause-genre">https://www.afd.fr/fr/essentiel-enjeux-genre-et-developpement-pause-genre</a>			secondaires interne à l'AFD Global Gender Gap	secondaires internes à l'AFD	économique mondial, UNESCO, ONG, ONU, FAO.
<b>Entreprise privée</b>	McKinsey Rapport annuel 2019	<i>Woman Matter. Les femmes et le travail au Canada : d'aujourd'hui à demain. État des lieux et avenir des femmes sur le marché du travail canadien.</i> <a href="https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/feature/d%20insights/gender%20equality/the%20present%20and%20future%20of%20women%20at%20work%20in%20canada/20190602-women-matter-2019-vf.pdf">https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/feature/d%20insights/gender%20equality/the%20present%20and%20future%20of%20women%20at%20work%20in%20canada/20190602-women-matter-2019-vf.pdf</a>	FR	<b>CAD2</b>	Sources internes à McKinsey	Tableaux et statistiques issus du sondage auprès de 110 organisations canadiennes qui emploient plus d'un demi-million d'employés au Canada.  Entrevues des représentants d'organisations canadiennes et portraits des initiatives de certaines organisations tirés du sondage	Statistique Canada, OIT, Banque mondiale.
<b>Étude scientifique</b>	Rossier, A., Dehler, J., Charlier, B. et Füger, H.  Article présentant un projet de recherche  2010	« Intégrer la dimension genre dans l'enseignement supérieur : transformation de pratiques au niveau individuel et institutionnel », <i>Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur</i> [Online]. <a href="http://journals.openedition.org/ripes/398">http://journals.openedition.org/ripes/398</a> ; DOI : <a href="https://doi.org/10.4000/ripes.398">https://doi.org/10.4000/ripes.398</a>	FR	<b>CAD2</b>	Projet de recherche E-qual d'une durée de 24 mois avec le corps enseignant de l'Université de Fribourg.	Dispositif de formation continue, grille d'auto- évaluation sur la sensibilisation au genre et entretiens individuels.	Études scientifiques secondaires.



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Relations  
internationales  
et Francophonie  
Québec 



Commission  
canadienne  
pour l'éducation,  
la science et la culture  
pour l'UNESCO

UQÀM | IREF  
Institut de recherches  
et d'études féministes

UQÀM | Service aux collectivités  
Université du Québec à Montréal